

Académie  
De  
Montpellier

Collège Louise Michel

GANGES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 26/01/2023**

Année scolaire : 2022 - 2023

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 12/01/2023

Présidence de : M. LIFANTE Jean-Pierre

Quorum : 15

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes
I. Désignation d'un secrétaire de séance	Info	3		
II. Adoption du Procès-verbal du CA du 01/12/2022	Vote	3		
III. Présentation de l'ordre du jour	Info	3		
IV. Présentation de la répartition de la DHG 2023	Vote	3	37	2
V. Contrat logiciel Webgerest	Vote	5	38	1
VI. Informations établissement	Info	5		
VII. Questions diverses	Info	6		

Le Président

La Secrétaire de séance,

  
Jean-Pierre LIFANTE  
Principal  
Collège Louise Michel  
Place Jules Ferry  
34190 GANGES



# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 26/01/2023

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LIFANTE Jean-Pierre	X						
	Adjoint	ROSE Sandrine			X				
	Adjointe Gestionnaire	RIGOLIO Françoise	X						
	CPE	REMISE Anne	X						
Elus locaux	Conseillers départementaux	LEVEQUE Gaëlle		X					
		RIGAUD Jacques	X						
	Représentante mairie	HOST Nathalie	X						
	Représentant Communauté Commune	CANARD Bruno		X					
Personne qualifiée		DE SEHELLES Alain			X				
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement et d'orientation	BERNARD Julien	X						
		NOEL Benjamin	X						
		LAFONT Catherine	X						
		DALMON David	X						
		VACHER Loïc	X						
		LEVASSEUR Isabelle		X					
		MAZAURIC Nathalie	X						
	Personnels ATSS	DIEBOLD Marylène		X			CORP Laura	X	
		CHAPON Gérald	X						
		-							
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>7</b>	<b>2</b>		<b>1</b>			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CHANTEMESSE Dalila	X						
		BOY Françoise	X						
		LAMOLLE Stéphanie	X						
		NGUYEN Camille	X						
		BRICOUT Gwenaëlle		X			DE YOUNG Cassandra	X	
		PINON Stéphanie		X			JALIC Aline	X	
		GOSSELIN Roland	X						
	Elèves	BOUYA Yasmine	X						
		ECKART Gautier	X						
		RIGAL BONNET Zélia	X						
<b>TOTAL</b>		<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>		<b>2</b>			
<b>TOTAUX</b>		<b>28</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>2</b>		<b>3</b>		

## RUBRIQUE I. Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Mme CHANTEMESSE, représentante des parents d'élèves

## RUBRIQUE II. Adoption du compte rendu du CA du 01/12/2022

Le compte rendu ayant été envoyé tardivement, son adoption est remise au prochain CA afin que tous aient le temps de le lire.

## RUBRIQUE III. Présentation de l'ordre du jour

Par le chef d'établissement

Arrivée de Mme LAMOLLE et M. RIGAUD à 17h40

Arrivée de Mme NGUYEN à 17h45

Lecture de la motion par les enseignants

Les représentants des parents d'élèves souhaitent se joindre à cette motion. Ils s'engagent à la co-signer.

## RUBRIQUE IV. Présentation de la répartition de la DHG 2023

Des points forts et de réels points d'appui : un collège fort dynamique, à taille humaine, en parfait état de marche avec un personnel particulièrement impliqué et fort attaché à son outil de travail ainsi que de nombreux et réels partenaires bien présents. Un collège engagé dans une réelle dynamique de projets, soucieux de la qualité du service public d'éducation proposé aux usagers et avec un climat scolaire apaisé et serein.

Des points de vigilance et des axes de progrès : un public scolaire hétérogène et assez fragile issu majoritairement de PCS défavorisées, d'où, d'une part, une ambition scolaire à accroître avec une plus grande prise en charge de l'éducation à l'orientation et une meilleure préparation à l'après collège, et, d'autre part, une égalité des chances à renforcer avec une plus grande prise en charge de la difficulté scolaire et un meilleur accompagnement des EBEP (Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers).

Des points forts et des points d'appui

Un établissement de 650 élèves encadrés par 80 adultes (69 E.T.P) impliqués et soucieux du devenir de leur outil de travail et de leurs élèves

- ✓ Des relations de qualité avec les partenaires locaux et institutionnels (Municipalités, Communauté de Communes, Écoles de secteur, Associations, DSDEN, Conseil Départemental, Rectorat ...)
- ✓ Un collège très agréable, où il fait particulièrement bon vivre, en raison de ses espaces, de ses locaux, de ses équipements et des investissements programmés et surtout de son ambiance scolaire

- ✓ Un collège dans une démarche de labellisation : label numérique niveau 2, et en démarche de Développement Durable ...
- ✓ Des instances opérationnelles et productives (CVC, CESCE,
- ✓ CHS, Conseil école collège, Conseil pédagogique, CA ...)
- ✓ Un collège avec des pratiques internes innovantes
- ✓ Volonté de mise en œuvre d'un dispositif des
- ✓ cordées de la réussite (rentrée 2023)
- ✓ Un établissement inscrit dans le dispositif
- ✓ Notre école, faisons-la ensemble ...
- ✓ Un PIAL connu et reconnu sur le territoire
- ✓ Un dispositif ULIS attractif et composé d'une classe
- ✓ De très nombreuses initiatives sous forme de projets : Pit Tour, Projet oralité et webradio, Projet Devoir de Mémoire et préparation au CNRD, Projets Développement Durable, Océano Monaco ...
- ✓ Une inscription dans le programme PHARE et dans les TNE 34 ...
- ✓ De solides partenariats : Fondation de France, Théâtre de l'Albarède, CD 34, CDC gangeoise et sumenoise ...
- ✓ De nombreux ateliers (chorale, journal du collège ...)
- ✓ Les actions du CVC et des Eco-délégués
- ✓ Un dispositif devoirs faits bien en place avec la spécificité
- ✓ coups de pouce
- ✓ Un CDI fort dynamique et fédérateur
- ✓ Des porteurs de projet et des référents investis
- ✓ Une forte préparation de l'oral
- ✓ Un Plan de Formation Établissement
- ✓ inter catégoriel
- ✓ Et bien d'autres choses encore ...
- ✓ Des évaluations communes en 3<sup>ème</sup>

#### Des points de vigilance, des axes de progrès

- ✓ Un Indice de Position Sociale à hauteur de 108,4 qui dissimule une grande hétérogénéité
- ✓ Un bon tiers élèves issus de PCS défavorisées : 30,8 %
- ✓ Des élèves issus très minoritairement de PCS très favorisées : 22,5 %
- ✓ ou encore favorisés : 13,5 %
- ✓ Des taux de boursiers significatifs : 26,5 % (11,2 / 9,6 / 5,7 taux 3)
- ✓ Une poursuite d'étude incertaine pour de nombreux élèves
- ✓ choisissant la voie professionnelle
- ✓ Des familles encore bien méfiantes à l'égard du système
- ✓ éducatif ...
- ✓ Une difficulté scolaire certaine et parfois difficile à prendre en charge voire à gérer
- ✓ Une politique de redoublements qui ne semble pas toujours être accompagnée par une personnalisation des parcours
- ✓ Les résultats aux épreuves finales du DNB se situent en deçà des moyennes départementales, académiques et nationales
- ✓ Un écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de validation des compétences du socle
- ✓ Une inscription annuelle non négligeable d'élèves de 3<sup>ème</sup> générale au CFG
- ✓ Une orientation des élèves à l'issue de la troisième vers la voie générale et technologique satisfaisante (2/3) mais la
- ✓ réussite au lycée est à inscrire dans la durée
- ✓ Le devenir des élèves orientés tant en seconde
- ✓ générale qu'en seconde professionnelle ou
- ✓ encore en CAP mérite donc d'être suivi.

#### Collège Louise Michel DHG 2022-2023

#### UTILISATION DE LA MARGE D'AUTONOMIE :

24 Divisions

Horaires obligatoires et ARE (Laboratoire, EPS, Chorale ...)

712 H / 733 H avec le dispositif ULIS

675 HP et 58 HSA (8,15%)

Marge de manœuvre

72 H

**UTILISATION DE LA MARGE D'AUTONOMIE :**

24 Divisions → 26 Divisions

Horaires obligatoires et ARE (Laboratoire, EPS, Chorale ...)

770 H / 791 H avec le dispositif ULIS

708 HP et 62 HSA (8,05%)

Marge de manœuvre

78 H

**Résultats du vote :**

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 37

## RUBRIQUE V. Contrat logiciel Webgerest

Mme RIGOLIO nous informe que depuis les années 70, la gestion des stocks alimentaires était gérée par le même logiciel, qui à l'heure actuelle, est totalement obsolète.

Les stocks alimentaires représentent une valeur d'environ 10 000€ à la fin de l'année civile 2022.

La très grande majorité des cantines de collège dans l'Hérault sont en liaison froide ; il ne reste que 11 cantines autonomes donc celle de Ganges.

Ce logiciel va permettre de s'inscrire dans une démarche qualité via une labellisation EcoCert, répondant aux exigences de la loi Egalim.

M. RIGAUD précise qu'il lutte auprès du département pour le maintien de la cuisine autonome du collège.

Toute cela permettra une plus-value pour l'équipe de cuisine et le travail de M. CHAPON, le Chef cuisinier.

**Résultats du vote :**

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 38

## RUBRIQUE VI. Informations établissement

**Les actions réalisées :**

- 02.12 : Formation établissement
- 05.12 : Accueil de la première moitié des futurs parents de 6<sup>ème</sup>
- 06.12 : Accueil de la seconde moitié des futurs parents de 6<sup>ème</sup>
- 08.12 : Forum des Métiers pour les élèves du niveau 4<sup>ème</sup>

Echange avec les parents sur le thème de l'orientation

- 08 et 09.12 : Activités Bouger Ramer niveau 5<sup>ème</sup>
- 09.12 : Remise républicaine des diplômes 2022

- 15.12 : Repas de Noël
- 16.12 : Journée européenne des langues
- Du 16 au 21.01: ¼ de finale Rallye Bombyx
- Du 23 au 28.01: Arrêt des notes du 1<sup>er</sup> semestre
- 23.01 : Conseils de classe niveau 3<sup>ème</sup>
- 24.01: Randonnée des Jumeaux 501 / 502 / 503  
Conseils de classe niveau 3<sup>ème</sup>  
Commission Permanente
- 26.01 : Randonnée des Jumeaux 504 / 505 / 506  
CA DHG 2023

#### Les dates à venir :

- 30.01 / 03.02 / 07.03 / 10.03 / 16.03 / 21.03 : Intervention CODES sur le thème de la médiation par les pairs (CVC)
- Du 30.01 au 07.02 : Conseils de classes des niveaux 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup>
- 02.02 : Intervention de l'association Desideratta auprès des élèves Ambassadeurs du dispositif PHARE
- 06.02 : Formation AESH – 2<sup>ème</sup> session
- 07.02 : Formation EBEP (22 professeurs)
- Du 08 au 14.02 : Voyage en Allemagne
- Du 08 au 17.02 : Remise des bulletins par Les Professeurs Principaux des niveaux 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- Du 09 au 16.02 : Oral Parcours Avenir et Remise des bulletins niveau 3<sup>ème</sup>
- 10.02 : Formation des élèves Ambassadeurs du dispositif PHARE
- Du 13 au 17.02 : Voyage au ski niveau 5<sup>ème</sup>
- 16.02 : Formation EBEP (22 professeurs)
- 20.02 : Formation établissement pour les AED
- Du 06 au 20.03 : Saisie des vœux provisoires pour le niveau 3<sup>ème</sup> (Téléservice Orientation)
- Semaine du 06.03: Communication des documents relatifs à l'épreuve orale du DNB
- 13.03 : ½ finales du rallye Bombyx
- Semaine du 13.03 : Certification PIX – Niveau 3<sup>ème</sup>
- Semaine du 20.03 : Semaine de l'engagement citoyen
- Semaine du 27.03: Ev@alang – Niveau 3<sup>ème</sup>
- Mardi 28.03 : 2<sup>nd</sup>e journée « Faire notre école ensemble »
- Semaines du 03 et 10.04 : Bilans de mi – semestre
- Lundi 03 et mardi 04.04 : DNB Blanc
- Fin MARS / Début AVRIL : CA compte financier

## RUBRIQUE VII. Questions diverses

### Questions des parents :

- **Notifications des PAP sur pronote** : certains PAP ne sont toujours pas appliqués parce que les professeurs ne sont tout simplement pas au courant.  
**Réponse** : les derniers cas sont en cours de notification. Toute sera réglé pour les vacances de février. Les parents regrettent que cela ait mis un semestre pour que tous les PAP soient notifiés et appliqués. Ils souhaiteraient qu'à l'avenir, tous les PAS, PAI, PPS, soient mis sur pronote au plus tard au mois d'octobre.
- **PRONOTE** : y a-t-il des obligations légales ou l'utilisation de pronote, est-elle laissée à l'appréciation de chaque professeur (messages, notes, devoirs)  
**Réponse** : les professeurs sont en autonomie concernant pronote, la seule obligation est d'entrer toutes les notes pour les conseils de classe.  
Une discussion se porte sur les devoirs mis sur pronote. Est-ce qu'une charte pourrait être proposée, charte qui donnerait un horaire limite après lequel les enseignants ne pourraient pas inscrire des devoirs sur pronote ? M. Bernard propose une réunion pédagogique sur ce plan.

► **Inversion des groupes au deuxième semestre ?**

Réponse : cela sera effectif après les vacances de février.

Mme Chantemesse demande pourquoi cela ne peut pas être fait dès maintenant.

M. Lifante fait remarquer qu'ils ont beaucoup de travail avec la réorganisation des emplois du temps avec notamment le séjour au ski dans les 2 prochaines semaines et qu'ils ne peuvent pas gérer cela.

Mme Chantemesse dit que cela aurait dû être anticipé puisque nous savons depuis le mois de septembre quand débutera le deuxième semestre. Ce n'est pas équitable pour les élèves puisque cette inversion des groupes engendre une arrivée ou un départ plus tôt ou plus tard du collège.

► **Est-ce que le collège pourrait investiguer la possibilité des projets ERASMUS+ pour les années qui arrivent ?**

Réponse : M. Vacher va prendre contact avec le rectorat car beaucoup de choses ont changé. Cela demande de remplir un dossier assez conséquent mais effectivement, il y a des fonds assez importants pour financer ce genre d'échanges.

► **Le collège dispose-t-il à nouveau d'un médecin scolaire, d'une psy EN ?**

Réponse : le médecin scolaire reprend le 16 février et il y aura une PsyEn à partir du 6 février, un vendredi sur deux sur l'établissement.

► **Lors de la commission sécurité, nous avons parlé du problème des bus, est ce que ce sujet avance ? Nous notons de plus en plus d'anarchie dans la montée et la descente des élèves des bus.**

Réponse : la municipalité de Ganges a chargé un cabinet d'étudier la circulation des bus autour du collège et dans la ville.

Mme HOST, représentante de la mairie, précise que les agents municipaux vont faire les aménagements de passages piétons devant le collège.

Mme CHANTEMESSE demande si la proposition d'un travail de sécurité routière avec les enfants pour apprendre à monter et descendre des bus en toute sécurité est toujours d'actualité.

M. LIFANTE dit qu'ils n'ont pas pu travailler ce point encore.

Les parents d'élèves proposent de prendre contact avec une association et de voir si une journée sur la sécurité routière est possible à organiser.

► **Lors du dernier CA, on nous avait informé du fait que les toilettes garçons étaient sous surveillance pour éviter des dégradations, est ce que c'est encore le cas ?**

Réponse : les toilettes sont encore « sous surveillance », nous notons une grande amélioration mais la surveillance continuera car elle permet aussi d'avoir toujours un AED à un lieu fixe.

► **A quel moment envisagez-vous la soirée traditionnelle du bal des 3<sup>ème</sup> ?**

Réponse : la mairie de Ganges propose d'organiser le bal des collégiens à la salle des fêtes de la commune. Mme CHANTEMESSE fait remarquer que l'un n'empêche pas l'autre et que le bal des 3<sup>ème</sup> était une tradition du collège. Les parents font remarquer que les élèves de 3<sup>ème</sup> apprécient ce moment où ils disent « au revoir » à leur collège.

L'équipe de Direction indique que les locaux du collège ne sont pas adaptés à ce type d'évènement. Les enseignants évoquent un problème de responsabilité.

La séance est levée à 19h50.